

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-six,
le neuf mars
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 8

Pouvoir : 1

Votants : 9

Date de la convocation : 3 mars 2026Présents : Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIERAbsente excusée : Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER)Secrétaire : Marc BLANC

Objet: Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget Service des eaux d'Arvieux (00704)

- Vu le Compte Financier Unique du budget du Service des eaux de la Commune d'Arvieux,
- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques,
- Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Madame la 1ere adjointe présente le Compte Financier Unique 2025 du budget « Service des eaux d'Arvieux » qui s'établit comme suit :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Exécution	63 052,98	155 708,29	56 687,19	41 835,41	119 740,17	197 543,70
Résultat de Clôture		92 655,31	14 851,78			77 803,53
Report résultat 2024		75 514,75		111 912,77		187 427,52
Total cumulé		168 170,06		97 060,99		265 231,05
Reste à réaliser			0,00	0,00		
Résultats définitifs		168 170,06		97 060,99		265 231,05

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents
(en dehors de Monsieur le Maire qui quitte la salle pendant le vote) :

- Approuve le compte financier unique 2025 ainsi présenté

Pour extrait conforme

Le Maire,

Christian BLANC.

